



## Règles ISSF valables à partir du 1.1.2009: Les nouveautés et modifications les plus importantes (version n° 2, du 13.1.09)

### Règles générales carabine et pistolet

#### Délai de réclamation:

Le délai de réclamation concernant le score est nouvellement de dix (10) minutes à partir de l'affichage des résultats au tableau principal.

#### Système de classification:

Dans toutes les *compétitions olympiques* et *non olympiques*, les critères de classification suivants seront appliqués en cas d'égalité lors des tours éliminatoires ou de qualification (à l'exception des résultats maximum):

1. le nombre le plus élevé de mouches obtenues dans le programme entier
2. la série la plus élevée (en commençant par la dernière [total des points obtenus dans la série, sans tenir compte des mouches ou des décimales])
3. le nombre le plus élevé de 10, 9, 8, etc.
4. si les critères précédant ne permettent pas de différenciation, les tireurs seront classés au même rang, dans l'ordre alphabétique de leur nom de famille.

#### Shoot-off (barrage) lors de finales:

En cas d'égalité dans les *disciplines olympiques*, les places de départ pour la finale seront - en cas de nécessité - départagées par un barrage. A cet effet, le classement provisoire est affiché une fois la qualification terminée. Dans ce classement figurent tous les tireurs qualifiés (selon les critères ci-dessus) pour la finale ainsi que les tireurs dont les résultats sont égaux et qui doivent s'aligner pour le tir de barrage afin de pouvoir déterminer les huit (8) finalistes (resp. les 6 finalistes du tir vitesse olympique).

Vous trouvez les détails relatifs au déroulement de ce barrage dans les règles ISSF 6.14.6 ss.

*Remarque: le Comité de la FST décidera en janvier 2009, si ces règles de qualification internationales doivent être aussi appliquées lors des concours de la fédération et des championnats suisses FST, ou si l'on veut maintenir les règles en vigueur actuellement.*

#### Délai d'annonce pour les finales des disciplines olympiques

Le délai d'annonce est au maximum de vingt (20) minutes avant le début officiel de la finale. Si un tireur qualifié ne s'annonce pas dans ce laps de temps, il est pénalisé d'une déduction de deux (2) points à déduire de son premier coup tiré en finale.

#### Temps de préparation lors des finales 10m carabine et pistolet

Le temps de préparation de 3 minutes lors des finales 10m reste inchangé.

Lorsqu'un tireur décharge son arme (en tirant un coup à vide) pendant ce temps de préparation, il sera pénalisé par une réduction de deux (2) points lors du premier coup de la finale.

*Remarque: jusqu'alors, seul un avertissement (carte jaune) était prononcé.*

## **Règles particulières pour la carabine:**

### **Habillement:**

- Les pantalons et les vestes doivent correspondre aux règles ISSF, c'est à dire:
  - épaisseur simple: 2,5 mm
  - épaisseur double: 5,0 mm
- Renforts des manches, genoux et du derrière:
  - épaisseur simple: 10 mm
  - épaisseur double: 20 mm
- Epaisseur aux alentours des boutons: 12 mm
- Rigidité: flexion du matériel lors du contrôle: au moins 3,0 mm

### **Pantalons de tir:**

- Epaisseur de la bande de ceinture: max. 2.5 mm
- Largeur de la bande de ceinture: max. 70 mm
- Les passants de la ceinture peuvent avoir une largeur de max. 20 mm. Le nombre de passants est libre. L'espace entre les passants doit être toutefois d'au moins 50mm.
- Si la bande de ceinture a plus de 2.5 mm d'épaisseur, le port d'une ceinture est interdit.
- Ceinture: max. 3,0 mm d'épaisseur et max. 40 mm de largeur
- Les bretelles sont autorisées, mais pas en combinaison avec une ceinture
- Lorsqu'une pièce de vêtement est contestée lors d'un contrôle, elle peut être représentée immédiatement à un deuxième, le cas échéant à un troisième et dernier contrôle. Le délai de cinq (5) minutes prévu anciennement entre chaque contrôle a été aboli.

### **Positions:**

*Remarque: les descriptions suivantes reflètent le cas d'un tireur droitier. Elles s'appliquent par analogie aux tireurs gauchers.*

*Couché et à genoux:*

La main ou le bras droit ne doit pas toucher ni le bras gauche, ni la manche gauche ou la courroie.

*Debout:*

La main droite ne doit pas toucher la main ou le bras gauche. La moitié gauche du thorax (à partir du sternum) doit être libre, c'est-à-dire qu'aucune partie de l'arme (par exemple la poignée pistolet) ne doit être en contact avec la veste de tir.

## **Règles particulières pour pistolet**

### **Poids de la détente**

Le poids de la détente des pistolets à percussion centrale a été ramené à 1'000 g (anciennement 1'360g).

*Remarque: Le poids de la détente des pistolets d'ordonnance est maintenu à 1'360g (concerne les Parabellum 00 et 06/29 ainsi que SIG 49) resp. 1'500g (pour le SIG 75)*

Le poids de la détente du pistolet air à 5 coups utilisé pour les concours de tir vitesse (programmes standard et cibles basculantes) est maintenant de 500g (*donc égal au poids de la détente du pistolet air 10m chargé coup-par-coup*).

**Position prêt au tir (ready)**

Pas de mouvement visible du bras.

**Règles ISSF**

L'ensemble des règles 2009 – 2012 est disponible en langue anglaise sur le site internet de l'ISSF: [www.issf-shooting.org](http://www.issf-shooting.org) . La version en langue allemande est attendue pour le printemps 2009.

**FÉDÉRATION SPORTIVE SUISSE DE TIR**

August Wyss  
Chef arbitrage

Walter Oesch  
Chef technique